

*Liberté Egalité Fraternité*  
*République Française*

*Ministère de la Culture et de la Communication*

*Le Ministre*

6 OCT. 2003

Monsieur le Duc de BAUFFREMONT  
Président de l'Institut  
de la maison de Bourbon  
81 avenue de la Bourdonnais  
75007 PARIS

Monsieur le Duc,

Vous m'avez saisi de la demande qu'il puisse être procédé à l'inhumation dans la crypte des Bourbons, dans la basilique de Saint-Denis, de la relique présentée depuis deux siècles comme étant le coeur du dauphin Louis, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Les experts s'accordant à en reconnaître l'authenticité, j'accepte que soit autorisé cet acte de mémoire.

J'informe de ma décision, par copie de ce courrier, Mme Maillé, administratrice de la basilique -6 rue de Strasbourg, 93200 Saint-Denis -tel: 01 48 13 14 63- ainsi que Monseigneur Olivier de Béranger, évêque du diocèse de Saint-Denis.

Je vous saurais gré de veiller à ce que me soient soumises les modalités de la cérémonie qui pourrait, à l'initiative de votre institut, solenniser cette translation, de façon à ce qu'aucune interprétation inopportune ne puisse en être donnée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Duc, à l'expression de mon amicale consécration.

*Avec cordialement*

*Jean-Jacques Aillagon*  
Jean-Jacques AILLAGON

Copie : Monseigneur l'Evêque de Saint-Denis  
M. le directeur de l'architecture et du patrimoine  
Mme l'administratrice de la Basilique de Saint-Denis